lycée Guist'hau
académie Nantes
éducation nationale
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANDIDATURE EN PREMIERE SUPERIEURE OU KHAGNE

(2e année de préparation)

3, rue Marie-Anne Du Boccage
B.P. 34201
44042 NANTES cedex 1

☎ 02 51 84 82 20
02 51 84 82 38

Courriel
ce.0440024m@
ac-nantes.fr

Site internet
http://guisthau.e-lyco.fr

1 – Demande d'admission – Constitution du dossier

Les pièces suivantes doivent être adressées à Monsieur le Proviseur du lycée GUIST'HAU **pour le 22 juin 2020** :

- la photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou du livret de famille,
- la notice de candidature
- la notice « Choix de l'Option »,
- les photocopies des bulletins de notes de Lettres Supérieures, le dernier bulletin de l'année devant mentionner la proposition du conseil de classe relative à la dispense d'examens pour l'accès à la 2e année de Licence,
- Une lettre de motivation

2 – Admission définitive

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission. La décision prise vous concernant vous sera notifiée par mail. En cas d'admission, vous aurez 8 jours pour confirmer votre candidature afin de procéder ensuite à votre inscription administrative.

3 – Restauration – Hébergement

Le lycée assure un service de demi-pension et offre la possibilité aux étudiants de prendre petit déjeuner, déjeuner et dîner au restaurant scolaire en choisissant le régime d'internat-externé.

Les jeunes filles uniquement peuvent bénéficier de l'internat ; **le nombre de places est toutefois très limité**. Pour en faire la demande, joindre au dossier un courrier en précisant la situation financière de votre famille et le nombre d'enfants à charge.

4 – Bourses

Les étudiants de classe préparatoire, qui désirent solliciter une bourse de l'enseignement supérieur, doivent constituer un Dossier Social Etudiant en se connectant sur le site internet du C.R.O.U.S. de l'académie dont dépend l'établissement où ils sont scolarisés.

Le Proviseur,

Franck ANTRACCOLI